

TECHNOLOGIE. QuiviveApp est développée par la start-up manchoise VDP 3.0

Cette appli permet de lutter contre les incivilités

QUIVIVE-APP est une application anti-harcèlement pour smartphone qui restitue des preuves a posteriori d'incivilités ou d'agressions verbales. On la doit à la start-up manchoise VDP 3.0, basée à Saint-Pierre-Langers, près de Granville.

Elle utilise, en arrière-plan, le micro de votre smartphone pour capter des situations de violence, hélas de plus en plus fréquentes au quotidien dans la rue, dans les transports ou sur le lieu de travail. Elle est disponible sur les plateformes de téléchargement depuis un an.

Jean-Philippe Tible a imaginé cette application à la suite d'une expérience personnelle : « Il y a une dizaine d'années, deux de mes trois enfants ont été victimes de harcèlement à l'école. Je suis allé voir le directeur ou la directrice pour les alerter ainsi que les parents d'élèves, et je me suis rendu compte que le *parole contre parole* n'aboutissait à rien. »

Frustré par cette situation, l'ancien directeur commercial, qui vendait des limousines blindées aux palais royaux ou présidentiels à travers le monde, a rebondi, plusieurs années après, en travaillant sur un projet d'application : « Je me suis rendu compte qu'une des boucles technologiques

de ce prototype pouvait apporter un service en cas d'agression. L'application Quivive fournit, a posteriori, une preuve de ce qui s'est passé. Elle enregistre, en veille active, les propos et les efface automatiquement au bout d'un certain temps, si une sauvegarde n'est pas demandée pour un événement fortuit. Une fois que l'orage est passé, que l'agresseur est parti, il suffit d'appuyer sur un bouton pour restituer les 20 dernières minutes de l'enregistrement sonore autour de soi. » Cette capacité d'enregistrement peut être portée à 40 ou 60 minutes.

« Un ange gardien » dans le téléphone

L'événement peut ainsi être réécouté pour analyse, et l'enregistrement exploité si nécessaire, « en cas de situation grave », au pénal.

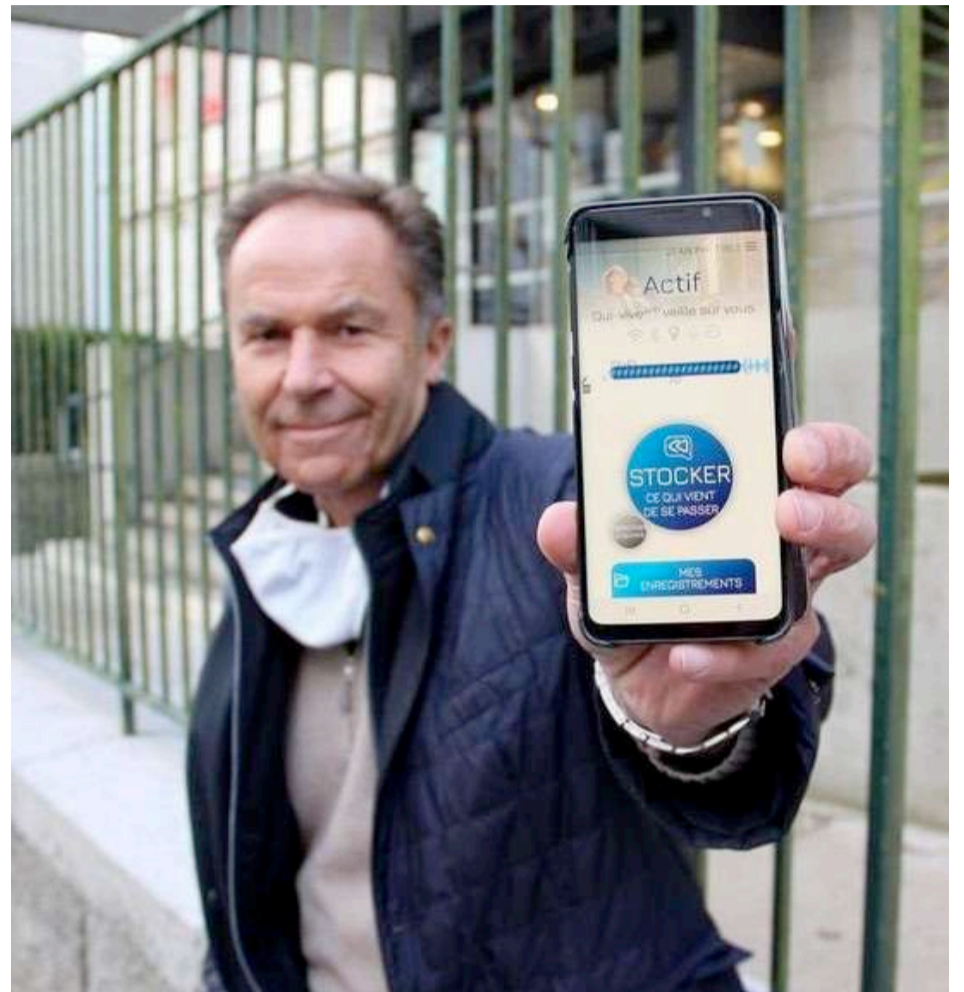
Avec son application, Jean-Philippe Tible entend lutter contre un phénomène croissant dans la société : « Aujourd'hui, il y a beaucoup d'incivilités, insultes, agressions... c'est le début de la pyramide des violences, dont le sommet est l'assassinat ou le féminicide. Cela peut commencer par un refus de priorité ou des

insultes. Beaucoup trop de gens supportent des incivilités. Mon application vise à limiter la multiplication des problèmes et à prévenir une escalade de la violence. Plus il y aura d'utilisateurs, plus les agresseurs y réfléchiront à deux fois. »

L'entrepreneur, qui fait connaître son application dans de nombreux salons d'innovations technologiques en France et dans d'autres pays européens, démarche des collectivités, comme Toulouse, Nantes..., pour diffuser largement son application et ses services payants à leurs habitants, en complément de la vidéosurveillance. « Cela permet de couvrir l'ensemble de la population, c'est-à-dire ceux qui subissent, et d'envoyer aussi un signal à ceux qui agressent. C'est à la fois pédagogique et dissuasif ! »

La start-up vise aussi les sociétés de transports. Elle a déjà vendu son « ange gardien » à une entreprise de gardiennage, à la médecine du travail de Basse-Normandie, à la Fédération française de golf... et, plus localement, négocie un partenariat avec une enseigne de supermarchés du Cotentin. Pour un particulier, le prix d'une licence annuelle est de 29 €.

Gilles PATRY



→ Jean-Philippe Tible est à l'origine du développement de l'appli Quivive.

ÉDUCATION. 530 000 élèves français étaient convoqués hier matin pour ce rendez-vous incontournable du baccalauréat

Les lycéens manchois ont planché sur l'épreuve de philo

L'ÉPREUVE de philosophie était au menu du bac hier matin pour plus de 530 000 lycéens français. Une épreuve qui n'a plus forcément la même saveur qu'auparavant, puisque désormais devancée chronologiquement par les épreuves de spécialité. Mais encore et toujours abordée avec une certaine appréhension.

Cette année, les candidats ont dû phosphorer sur l'idée du bonheur, de la paix ou bien sur un extrait de *La Pensée sauvage* de Claude Lévi-Strauss. Quatre heures plus tard à Cherbourg, aux abords du centre d'examen du lycée Grignard, les mines étaient plutôt réjouies (lire ci-contre). Avec dans l'idée d'enchaîner et de conclure avec l'épreuve du grand oral. Car si beaucoup ont d'ores et déjà une petite idée sur l'obtention ou non du précieux sésame (grâce aux notes du contrôle continu et celles des spécialités), certains en manque de points ou tout simplement désireux de viser une mention vont devoir rester bien concentrés.

Garance ARMENGAUD

► Les résultats du bac seront publiés le mardi 4 juillet.

« Après ça, je me sens soulagé »



CLÉMENT LANGLAIS
Lycée Thomas-Hélye

« Pour le sujet, ce n'était pas le plus simple, ni les notions que j'avais le plus révisées, que je connaissais le mieux. Mais pas non plus celles que je maîtrisais le moins. Donc, je pense que je me suis quand même débrouillé. En plus, c'est un sujet auquel je m'attendais, parce qu'il y avait beaucoup de pronostics qui prédisaient justement ce sujet-là. Maintenant que c'est passé, je me sens tranquille. Là, c'est bon, on est presque en vacances. Il n'y a plus la philo à réviser, je me sens soulagé. Je ne sais pas si j'ai réussi, mais je suis soulagé. »

« La dissertation était plus simple »



WENDY POIRIER
Lycée Jean-François-Millet

« Après cette épreuve de philosophie, je me sens vraiment soulagée. J'avoue, je pensais vraiment que ça allait être beaucoup plus compliqué. J'ai pris le sujet de dissertation sur la paix, intitulé *Vouloir la paix, est-ce vouloir la justice ?*. Tout simplement parce qu'il paraissait plus simple. L'autre texte de dissertation était bizarrement formulé selon moi. En plus, le commentaire de texte était trop simple. On aurait dit un hors sujet... Concernant celui que j'ai choisi, j'ai en tout cas eu l'impression d'avoir défini la paix, la paix tout le long. »

« Je m'en suis plutôt bien sorti »



UZO LEBRETON
Lycée Thomas-Hélye

« Pour cette épreuve de philosophie, j'ai décidé de prendre le commentaire. Le sujet était issu d'un texte de *La Pensée sauvage* de Claude Lévi-Strauss, et c'était assez facile. Je m'en suis plutôt bien sorti, je pense. Je n'ai pas trouvé de difficultés particulières. C'était un peu compliqué par contre pour insérer des citations, mais j'ai pu en placer quelques-unes. Maintenant que c'est terminé, je suis libéré. Bien sûr, pour la note, je ne sais pas encore laquelle je vais avoir, on verra bien... »

« Je m'attendais un peu à ce sujet »



CAMILLE CLOTHILDE
Lycée Thomas-Hélye

« Le sujet, je m'y attendais un peu, parce que c'était un des sujets les plus probables. Du coup, j'ai pris la dissertation sur le bonheur, intitulé *Le bonheur est-il affaire de raison ?*. Franchement, j'ai trouvé que ça allait. Certes, il était un peu compliqué, mais je m'en suis bien sortie, à mon avis. Pour le coup, je me sens vraiment soulagée maintenant. Genre, vraiment ! Il n'y a plus que le grand oral à passer. En tout cas, la philo, c'est une bonne chose de faite. Et puis je suis plutôt satisfaite de ce que j'ai fait. Donc, j'ai plutôt le sourire ! »

« La veille, j'avais entendu sur TikTok que ça allait peut-être tomber sur le bonheur, et il y avait une question sur le bonheur. Alors, j'ai pris le sujet sur ce thème. Donc, c'était cool ! Et maintenant que c'est passé, je suis beaucoup plus détendue. Mais, on n'est pas tout à fait en vacances. Il y a encore le grand oral à réviser. »

LÉONA RAM
Lycée Victor-Grignard